

200906

**Semaine de la solidarité internationale – Nouvel appel à projets.
Question de Monsieur le Conseiller Luc Parmentier**

Le nouvel appel à projets en vue de la Semaine de la solidarité internationale 2011, promue par le Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale (CWBCI), vient de paraître. L'objectif de cette Semaine consiste à sensibiliser l'opinion publique aux réalités de la coopération au développement et à la solidarité internationale. Depuis 2006, différentes activités interactives pour tous publics ont ainsi été organisées en différents points de Wallonie, valorisant la diversité des thèmes et des formes d'expression de la solidarité internationale et promouvant une solidarité basée sur le partage et la réciprocité. La seconde édition, en 2007, s'est élargie à Bruxelles, et lors de la troisième édition, plus de soixante manifestations solidaires ont eu lieu. En 2009, en Wallonie et à Bruxelles, la Semaine de la solidarité internationale a consisté en la réalisation de 11 projets regroupant quelque 140 partenaires.

Ce nouvel appel, à l'instar des précédents, permet de soutenir des projets de sensibilisation à la solidarité internationale proposés par les différentes catégories d'acteurs actifs en coopération au développement et représentés au sein du CWBCI: communes, ONG, universités, syndicats, etc.

Les critères d'accès aux financements sont les suivants:

- le projet de sensibilisation à la solidarité internationale doit avoir pour objectif d'amener les citoyens à mieux comprendre, analyser et critiquer leur environnement en étant davantage conscients des réalités vécues par les populations du Sud;
- il doit avoir lieu entre le 28 mars et le 2 avril 2011 et essentiellement mettre en œuvre des activités d'animation;
- il doit mettre en lumière le rôle du citoyen dans la coopération au développement;
- il doit impliquer au moins trois acteurs émergeant à au moins deux catégories différentes d'acteurs représentés au sein du CWBCI (voir texte de l'appel).

Le financement maximum se monte à 10.000 euros par projet.

Tout dossier doit être envoyé à Wallonie-Bruxelles International (WBI) pour le **31 octobre 2010 au plus tard**, en deux exemplaires. Chaque dossier comprend une présentation du projet, un descriptif des activités, un budget détaillé et une lettre de candidature.

Le CWBCI examine les dossiers et la décision finale appartient au Ministre des Relations internationales de la Communauté française et de la Région wallonne.

Pourriez-vous me faire savoir si notre métropole compte rentrer un ou des projets dans le cadre de cet appel ?

Réponse de Madame l'Echevin Ingrid Colicis

En réponse à votre question, je vous confirme que la Ville de Charleroi est bien en pourparlers avec des ONG ou autres mouvements susceptibles de présenter un dossier dans le cadre de l'appel à projets auquel vous faites référence. Je vous rappelle que ces pourparlers avaient donné lieu cette année à un partenariat avec le Mouvement d'Actions à Travers-Monde, opérateur pilote, dans le cadre de cette semaine de la solidarité internationale.

D'autres mouvements et ONG sont par ailleurs intéressés à présenter un projet et il est probable que la ville s'associe en tant que partenaire de ces mouvements et ONG.